

19 nov 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 19 novembre 2004

## Fourniture d'électricité pour la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un contrat pour la fourniture d'électricité aux quartiers en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un contrat pour la fourniture d'électricité aux quartiers en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale.

Le présent marché concerne un marché pluriannuel attribué par une adjudication publique avec publicité européenne aux quartiers éligibles de la Défense tant en Région wallonne qu'en Région de Bruxelles-Capitale. A sa demande, l'Institut Géographique National (IGN) a été repris dans le marché.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe